

**SIGNEZ ET FAITES SIGNER CETTE INITIATIVE FONDAMENTALE
POUR LA SAUVEGARDE DES SERVICES PUBLICS JURASSIENS**

Les comités de la Coordination des syndicats de la fonction publique jurassienne (CDS) et du SEJ, malgré des tendances claires, ont décidé de ne pas se prononcer, et donc de ne pas donner de consigne, sur le projet « RFFA » soumis au vote populaire le 19 mai 2019.

Cependant, s'inspirant de l'initiative genevoise du même nom lancée également par les milieux syndicaux essentiellement, le comité de la CDS a estimé qu'il était temps de modifier la Constitution pour garantir le financement des prestations publiques, plus particulièrement, pour le SEJ, celles en lien avec l'enseignement et la formation.

Les effets de cette initiative ne se produiront qu'après les éventuelles entrées en vigueur de la « RFFA » et du projet jurassien (PF17) qui y est lié. Par cette initiative, nous entendons clairement indiquer que nous aurons atteint la limite extrême des réductions d'impôts qui sont les principales, pour ne pas dire les seules, sources de financement des prestations publiques.

Nous vous laissons prendre connaissance des principaux arguments sur la carte annexée permettant la récolte de 5 signatures. Nous vous donnons les indications à respecter en la matière à la fin de ce feuillet.

Après OPTIMA, ...

Chacun-e se souvient, évidemment, des mesures OPTIMA touchant l'enseignement et la formation (suppression d'une leçon de décharge pour raison d'âge ; fermetures en masse de classes primaires ; suppression d'options au CEJEF ; etc.). **Le Département de la Formation de la Culture et des Sports (DFCS) a atteint, et dépassé même parfois, ses objectifs financiers fixés dans le programme.** L'enseignement et la formation sont passés à la caisse. On se calme donc.

... la PF17 jurassienne.

La PF17 jurassienne coûtera plusieurs millions, plusieurs dizaines de millions même, à la République et Canton du Jura (RCJU) et aux communes, qu'il ne faut pas oublier et qui s'en plaignent déjà. Elles ont notamment la charge intégrale en matière de matériel, d'équipement et de construction scolaires pour l'école obligatoire. Des économies dans certaines communes, voire toutes, sont à redouter.

La PF17, pour le Canton, représente environ la moitié des fameux 45 millions à trouver selon le message hautement psychologue du Gouvernement aux employé-e-s de l'État juste avant Noël.

« Quick win » ... ou « couic » tout court ?

Outre la recherche officiellement participative d'économies visant à réorganiser et redéfinir le fonctionnement de l'État, **le Gouvernement a créé une cellule**, une sorte de loge secrète, **composée de 12 à 13 employé-e-s modèles**, inconnu-e-s des autres employé-e-s, transparence oblige. Ces chouchous du pouvoir sont chargés de faire des propositions tous azimuts, sans tabou, permettant de réaliser des gains importants rapidement, d'où le nom donné à ce groupe de démantelateurs. Car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Mais rien n'est totalement secret dans le Jura. Et les premiers bruits concernant des propositions d'économies provenant de ce groupe circulent. Intéressons-nous aux plus lourdes qui pourraient vous toucher : **révision de l'échelle de traitements ; augmentation générale ou ciblée des pensums ; augmentation des effectifs dans les classes ; suppressions de filières dans certaines divisions du CEJEF.** De quoi faire du Jura un employeur attractif ...

Une initiative valable qui inquiète déjà ?

Vous avez pu le lire, la Chancellerie a laissé entendre que cette initiative pourrait être non valide matériellement. C'est une première. Jamais un service de l'État n'a fait connaître son appréciation sur la validité matérielle d'une initiative populaire au moment de son lancement. Cette prise de position est déplacée. Elle trahit clairement une inquiétude du côté de l'État.

Le comité d'initiative n'est pas parti la fleur au fusil, vous l'imaginez bien. Il s'est assuré le concours d'un-e constitutionnaliste réputé-e (son nom sera donné en temps voulu) qui a produit un avis de droit clair sur ce point : l'initiative ne déroge pas à l'unité de la matière.

Nous avons ainsi la munition nécessaire pour que dans deux ans environ, le Parlement soit tenu de reconnaître la validité matérielle de cette initiative.

Déposons un préavis de colère avant l'été.

L'initiative a pour premier objectif de donner un signal fort aux autorités que le démantèlement des services publics n'est plus défendable et que les limites de l'acceptable seront atteintes. **Peut-être même dépassées, car certaines évoquées plus haut seront de toute manière inacceptables pour nous et dans l'immédiat.**

Nous souhaitons déposer cette initiative rapidement, avant les vacances d'été. Un petit effort de votre part le permettra sans problème.

Comment et qui faire signer ?

Comme indiqué au début du texte de l'initiative, pour la signer, les citoyennes et citoyens doivent avoir le droit de vote dans la République et Canton du Jura, à savoir notamment :

- être âgé-e-s de 18 ans et plus et domicilié-e-s depuis 30 jours au moins dans le Jura ;
- pour les étranger-ère-s, âgé-e-s de 18 ans ou plus, être domicilié-e-s depuis 10 ans en Suisse et une année au moins dans le Jura.

Sur une carte de signatures, seules des personnes ayant le droit de vote dans la même commune peuvent signer.

Pour la récolte de signatures, nous vous recommandons de procéder ainsi :

1. **Faites signer votre conjoint, vos enfants de plus de 18 ans, vos parents et beaux-parents, cousin-e-s, ami-e-s, voisin-e-s, etc., qui habitent dans la même commune que vous ;**
2. **Si vous devez compléter la carte de 5 signatures, prenez-la alors dans votre établissement scolaire pour faire signer vos collègues non syndiqué-e-s ;**
3. **Détachez la carte de signatures préaffranchie, puis déposez-la (même partiellement remplie) dans une boîte postale jusqu'au 31 mai 2019.**

Vous pouvez télécharger des feuilles de signatures (de 5 ou 10 lignes) sur le site du SEJ. Vous pouvez aussi demander des cartes préaffranchies supplémentaires par courriel à sej@bluewin.ch. Nous vous les enverrons dans les meilleurs délais.

PS : Si vous n'êtes pas domicilié-e-s dans le Jura, nous sommes certains que vous avez des connaissances qui y résident et qui seront disposées à signer.

Le Comité central du SEJ vous remercie par avance de votre engagement militant pour cette action de haute importance pour les services publics jurassiens.

Delémont, mai 2019